L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 82, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 8 au 9 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 52 à 8 h. 24.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Deux magasins cambriolés

Rue Nain

Au rez-de-chaussée de l'immeuble portant le numéro 26 de la rue Nain, sont situés les magasins de MM. Henri Quesnoit, 65 ans, négociant en tissus, et Antoine Breda, 31 ans, même profession. Le personnel de ces maisons cesse son travail le samedi à midi pour reprendre, le lundi matin, le cours normal de ses occupations. Or hier matin, en arrivant rue Nain, les employés remarquèrent que le plus grand désordre régnait dans toutes les pièces.

Des malfaiteurs s'étaient introduits dans le bâtiment après avoir forcé un volet à une fenêtre donnant sur la rue. Ils brisèrent un carreau et ils n'eurent plus qu'à faire jouer l'espagnolette pour ouvrir cette fenêtre. Ce fut un jeu que d'enjamber le pan de mur pour se trouver à l'intérieur. Tout d'abord ils fouillèrent les bureau et magasin de M. Quesnoit dans lesquels ils firent main basse sur cinq parures et sept combinaisons, le tout représentant une valeur de près de quatre mille francs.

Après ce premier exploit, ils ouvrirent une fenêtre donnant sur la cour intérieur et, sans encombre, ils atteignirent les locaux occupés par M. Quesnoit. Sans peine, ils firent sauter la serrure de la porte d'entrée. Ici, la rafle fut plus importante. En effet, les malfaiteurs emportèrent vingt et une pièces de tissu bleu rayé, une coupe de tissu gris rayé, ainsi qu'une somme de quatre mille francs qui était déposée dans un tiroir. Le montant du vol est estimé à 182 000 francs.

Dès qu'il fut averti de cet audacieux coup de main, M. Bouttemy, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a procédé aux constatations. On ne peut situer exactement quand le méfait fut commis, les voisins n'ayant rien entendu de suspect. Toutefois, il semble que les noctambules ont dû opérer au cours de la nuit de dimanche à lundi, car pendant la journée de dimanche, personne n'a remarqué le volet brisé.

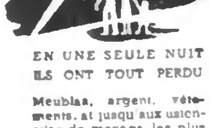

EN UNE SEULE NUIT ILS ONT TOUT PERDU

Meubles, argent, vêtements, et jusqu'aux ustensiles de ménage les plus humbles. Hier, ils vivaient comme vous, aujourd'hui ils n'ont plus rien. Aidez les sinistrés en déposant chez votre concierge au moins :

PAS UN SEUL NE SERA PERDU !

10.048

DES JEUNES GENS PEU RECOMMANDABLES

L'autre soir, vers 19 h. 30, étant de service sur la Grande Place, le gardien de la paix Roger Delbecq aperçut deux gamins s'apprêtant à prendre place sur le tramway F partant en direction de Croix. Comme ils étaient porteurs d'un paquet assez volumineux, ils les interpella pour les amener au poste central. En cet endroit, on découvrit que le colis renfermait trois kilos de tapioca. On crut, tout d'abord, qu'il s'agissait d'une marchandise destinée au « marché noir » et les propriétaires durent faire connaître sa provenance.

Ceux-ci A... P..., 17 ans, domicilié à Hem, et R... L..., 14 ans, demeurant chez ses parents, à Croix, déclarèrent que le tapioca avait été volé au restaurant du « Carrefour », Grande Rue où l'un d'eux était employé. Ils reconnurent que, depuis quelque temps, ils s'étaient rendus coupables d'autres larcins dans cet établissement et qu'ils avaient dérobé 90 kilos de pommes de terre ainsi que diverses denrées, qui furent cédées, pour 300 francs, à un autre galopin de 15 ans, R... D..., également domicilié à Hem.

Interrogé, celui-ci reconnut l'exactitude de ces opérations et il dit avoir revendu le tout à un certain Albert, âgé de 19 ans, habitué du restaurant « Au Carrefour ». Ce dernier est activement recherché, tandis que les trois garnements ont été mis en état d'arrestation pour être conduits au Parquet de Lille.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-REGULATEUR du FOIE
11621

LES MARCHANDISES CONTINGENTEES

Malgré les nombreuses sanctions prises à l'égard des délinquants, les fraudeurs de denrées contingentées continuent leur trafic. Au cours de la journée d'hier, la police a verbalisé à l'encontre de sept personnes transportant, ensemble 24 kilos 700 de beurre ; une qui avait 4 kilos 500 de jambon, et une autre ayant 2 kilos 500 de gras de bœuf dans son fourre-tout. Ces marchandises ont été confisquées et remises au Ravitaillement général.

UN VOLET VOLE

Au cours de la soirée de dimanche, un malandrin a enlevé un volet à la façade de l'habitation de Mme Dellemmes, née Gilberte Boucquey, 18 ans, ménagère, 118, rue Marie Buisine, qui a déposé une plainte. Enquête en cours.

A CHACUN SA PLACE

Un gamin de 15 ans, L... H..., domicilié chez ses parents rue d'Ypres, pédalait, tête baissée, sur un trottoir à proximité de son domicile. Un policier a constaté l'infraction et n'a pas hésité à verbaliser.

METTEZ VOUS A L'ABRI

Malgré l'injonction d'un gardien de la paix d'avoir à se rendre dans un abri pendant l'alerte de dimanche à midi, le nommé Roland Tison, 18 ans, étudiant, 419 ter, boulevard Gambetta, à Tourcoing, continua à arpenter la Grande Place. Il a récolté une contravention.

LES LUMIERES DE LA VILLE

Des avertissements taxes, pour non occultation des lumières, ont été adressés à Mme Hélène Briant, 44, rue du Trichon, et à M. Raoul Vantieghem, 152, rue des Arts.

AU GROUPEMENT SYNDICAL DES NÉGOCIANTS EN POMMES DE TERRE

Dimanche, les Négociants en pommes de terre de Roubaix se sont réunis pour commémorer en famille et dans l'intimité, leur patron, Saint Eloi.

Ce fut une assemblée charmante, intensément aimable, au cours de laquelle on put, à loisir, discuter « pommes de terre ». Evidemment le mot d'ordre était de ne pas causer de la profession. C'en était assez pour y penser souvent.

M. DUHAMEL, Président — M. WATTEAU, Secrétaire du Groupement Syndical des Négociants en pommes de terre. (Ph. privées)

Auprès du jeune et sympathique Président, M. Duhamel, on notait la présence de Mme Duhamel, de MM. Debuissière Président du Groupement Syndical de Lille ; Fauvarque secrétaire général du Groupement corporatif du Nord et du Pas-de-Calais ; Watteau, secrétaire du Groupement de Roubaix, et Mme Watteau ; Mme Vanquathem, secrétaire également du même syndicat, etc.

Au cours de cette réunion, M. Fauvarque remercia ses amis de Roubaix de la cordialité avec laquelle M. Debuissière et lui-même avaient été accueillis. D'un naturel bon enfant, M. Fauvarque, qui aime l'entente, qui aime aussi rendre service à son prochain, insista auprès de ses amis de Roubaix pour que l'Union règne plus forte que jamais au sein du Groupement. C'est de cette union, de la solidarité qui lie tous les membres, de la confiance qu'ils témoignent à leur président c'est grâce à ces qualités que le Groupement syndical connaîtra la force, la puissance dans le travail.

L'orateur, fréquemment interrompu par les applaudissements, assura enfin les négociants de Roubaix de toute sa sympathie et de son concours le plus entier.

M. Duhamel, président, remercia à son tour M. Fauvarque de ses compliments et, comme lui, fit un appel à l'union sacrée de tous ses camarades du Syndicat, en réclamant d'eux une confiance aveugle et une grande loyauté.

M. Duhamel, qui est un jeune et très actif président, exige en effet, la sincérité, la franchise dans la discussion — qualités qui doivent prévaloir dans toute organisation corporative et qui, fort heureusement, sont celles des groupements de Roubaix, qu'il est heureux de présider et pour lequel il continuera d'apporter le concours de toute son activité.

LA DISTRIBUTION DES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

La distribution des cartes individuelles d'alimentation se poursuivra salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, demain **mercredi 9 décembre.**

MATIN : de 8 h. 15 à 11 h. 45, 10.001 à 12.500.

SOIR : de 14 h. 15 à 17 h. 45, 12.501 à 15.000.

Les cartes individuelles seront remises aux intéressés sur présentation de la carte d'alimentation familiale, de la carte d'identité et du livret de famille.

Les chefs de famille sont invités à retirer, personnellement, les cartes individuelles d'alimentation, une signature devant être donnée. Dans le cas où, empêchés, ils en chargeraient une autre personne, le mandataire devra se munir de sa carte d'identité.

La remise de la Légion d'Honneur à un grand mutilé

Samedi après-midi, MM. Maurice Gibon, président, et Bertrand Bourgois, secrétaire administratif de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix et ses cantons, sont allés remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jean-Baptiste PONTIER, demeurant 191, rue Decrême, cour Debruyne, 5, à qui vient d'être attribué cette décoration pour sa courageuse conduite pendant la guerre de 1914-1918.

Après avoir exprimé les félicitations de l'Association au nouveau décoré, M. Gibon épingla l'insigne de cette décoration sur la poitrine du mutilé.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables

Le paiement aura lieu au Bureau de Bienfaisance, dans l'ordre numérique, d'après l'horaire suivant :

Mercredi 9 décembre, à 9 h., de 1 à 720 ; à 10 h., 731 à 1.500 ; à 11 h., 1.501 à 2.200 ; à 14 h., 2.201 à 2.850 ; à 15 h., 2.851 à 3.530 ; à 16 h., 3.531 à 4.000 ; à 17 h., 4.001 à 4.230.

Jeudi 10 décembre, à 19 h., 4.231 à 4.700.

BELGES. — à 10 h., de 1 à 450 ; à 11 h., de 451 à 900.

SOCIETES SPORTIVES

BOXE. — **Académie des Sports de Roubaix.** — Ce mardi, à 17 h., entraînement, leçons de culture physique et de boxe aux élèves et désignation de ceux qui boxent dimanche 13 à Roubaix.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Il est rappelé à ses intéressés que la fête de famille aura lieu le 20 décembre, à 16 h., et que dans ce but les tickets doivent être déposés au siège de la société pour le 13 décembre, dernier délai.

ETAT CIVIL

Naissances : Anne-Marie Vandermeersch, rue des Trente, 23, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, av. Julien Lagache, 20 ; Francis Brillon, rue de l'Industrie, 66, né boul. de Cambrai, 60.

Publications de mariages : Roger Jovenin, tisserand, de Lys-lez-Lannoy, rue de Lannoy, 20, imp. Bayard, et Jacqueline Buys, rue d'Anain, 20, cour Fremaux, 13. — Edmond Dabugne, manœuvre, de Lys, rue d'Ham, et Denise Varrasse, manutentionnaire, rue Decrême, 161. — André Depaepe, tisserand, boul. de Fourmies, 31, et Eugénie Hubeau, soigneuse, rue St-Laurent, 43. — Albert Sartigny, monteur, rue d'Alger, 140, et Marie-Thérèse Dobbels, soigneuse, rue Daubenton, cour Deldique, 5.

Décès : Fernand Vantroys, 83 ans, rue Dampierre, 21 ; Gustave Dumay, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Flora Walgraeve, veuve Boulier, 63 ans, rue Jules Guesde, 69 ; Richard Vanier Eecken, 60 ans, rue Voltaire, 45, cour Dufaye, 5 ; Georges Marquette, 67 ans, boul. de Cambrai, 37 ; Justine Parant, veuve Carpentier, 88 ans, rue d'Oran, 32.

FUNERAILLES

SIN-LE-NOBLE. — Madame Pierre DUPAS, son épouse ; Le Docteur et Mme Jean DUPAS et leurs enfants ; Le Docteur et Mme Lucien DUPAS et leurs enfants ; Le Docteur Albert DUPAS, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Pierre DELANNOY ; M. et Mme Victor DUPAS ; M. et Mme Charles DESPRETS, ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs ; M. le Doyen CHANTREAU, curé d'Iwuy, son parrain ; tous les Parents et Amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Doct^r Pierre DUPAS

décédé à Sin-le-Noble, le Lundi 7 décembre 1942, à l'âge de 63 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux CONVOI, SERVICE et FUNERAILLES qui auront lieu le JEUDI 10 DECEMBRE, à onze heures, en l'Eglise Saint-Martin, sa paroisse, d'où le corps sera conduit au cimetière de Féchain pour y être inhumé dans le caveau de famille.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Presbytère, à Sin-le-Noble, à 10 heures 45, et au cimetière de Féchain, à 14 heures.

UN DE PROFUNDIS, s. v. p.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des prières !

Les LAUDES seront chantées le jour même, à 17 heures.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'Eglise.

Pompes Funèbres Générales, 58, Grand'Place, Sin-le-Noble (Tél. 9).

4.465

WATTRELOS

Accident du travail. — Dans une usine, le fournier Bokko Stéphane, âgé de 33 ans, demeurant à Roubaix, rue et cour Bernard, 19, en déplaçant un rail s'est blessé au talon. 20 jours de repos.

C'est défendu. — Pour avoir doublé un tramway à l'arrêt Grand'Place, le service de police a dressé contravention contre les nommés Vandeputte Georges, âgé de 42 ans, menuisier, demeurant 10 rue de la Gare, à Evregnies et Gaston Vedbonnet, âgé de 50 ans, apprêteur, demeurant 1 rue de l'Enfer, à Espierre (Belgique).

Etat Civil. — Naissances : Francis Demeester, rue des Poilus, 2 ; Robert Lefebvre, rue des Poilus, 2 ; Danièle Fourez, rue des Poilus, 2 ; Francine Balcaen, rue Louise de Bettignies, 40 ; Thérèse Merlier, rue Leuridan Nocilain, 17.

Publications : Charles Legrou, manutentionnaire, rue de la Lys, fort Wattel, 55, à Roubaix et Hélène Marguerite Gaffez, doubleuse, rue Louise de Bettignies, 13 ; Moïse Vanmarcke, mécanicien en automobiles, rue Thiers impasse Destailleurs, 4, et Mireille Codron, sans prof., rue Haugedé, 15.

Décès : Alphonse Debaudrenghien, 60 ans, tisserand, rue de la Boutillerie, 120/3 ; Paul D'Huist, s. p., 70 ans, rue des Poilus, 2 ; Marie De Ghouy, ép. Tricot, s. p., rue des Poilus, 6 ; Eugénie Peyskens, Vve Veretracte, soigneuse, 60 ans, cité du Pinson vert, 19 ; Alfred Vinoit, 66 ans, retraité, rue du Laboureur, 3 ; Hélène Vandenberghe, ép. Géroux, s. p., 45 ans, rue Jean Jaurès, 2 ; Florentine Terny, ép. Bourgonjon, s. pro., 66 ans, rue des Fleurs, ruelle Jonville, 11.

CROIX

La remise de la nouvelle carte de rationnement

La remise de la nouvelle carte de rationnement continuera, en la salle des fêtes, Grand Place, dans l'ordre suivant :

Jeudi 10, 1er bureau, pour les rues Château, Chevreul, Chicago, Colmar (jusqu'au 19 bis) ; 2e bureau : Colmar, Cottages, Courbet (jusqu'au No 6) ; 3e bureau : Courbet (à partir du No 7), Créchet, Creusot.

Vendredi 11 : 1er bureau : Delescluse, Delory, Dubied, Dupleix (jusqu'au No 14 ; 2e bureau : Dupleix (à partir du No 16) ; Duquenière, Egalité, Espérance, Faidherbe, Favreuil, Ferrer ; 3e bureau : Flandre, Fonderie, Forges Franca, Gambetta.

Les consommateurs sont priés de retirer leur carte au jour indiqué. Le chef de famille doit se présenter lui-même pour retirer cette carte et celle de sa famille, il doit, en outre, signer le reçu de ces cartes. Présenter la carte actuelle de rationnement.

Le tournoi de 421 pour les prisonniers

Après rebattage qui a eu lieu dimanche 6 décembre, voici les numéros gagnants. La désignation des prix figure sur une liste affichée Estaminet H. Delporte, 77, rue Chevreul. La distribution des prix aura lieu Estaminet Veéhaeghe, 119, rue de la Mackellerie, dimanche 13, à 14 h. Les prix non réclamés pour le 27 décembre seront mis en vente au profit de l'œuvre du colis du prisonnier.

922	11991	12309	18017	3621	5981
6257	2866	12787	10238	13476	3571
6190	1440	14290	15365	8870	11325
4317	15082	2196	10601	4887	12713
9565	12312	3873	6192	14532	14784
15481	6664	4178	2492	12928	9058
7693	4993	12449	907	5311	2452
1328	11486	7096	8499	9342	6520
16141	672	7682	11571	10886	1314
7496	8416	9085	4819	1813	408
12178	13075	3196	8648	2156	12395
2133	4361	3355	9561	8421	6538
9376	12554	11234	2531	13635	8131
13058	2024	14919	2793	13827	9056
714	737	3447	4420	8988	6448

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 3 FOYER D'EDUCATION OUVRIERE 178, RUE JULES GUESDE

10 décembre (matin) : boul. de Reims, 1-165, 2-224 ; rue Béranger, rue Chev. Roland, rue St-Simon, rue Ach. Screpel, pl. Fraternité.

— Après-midi : av. Linné, rue A. Mosschart, av. Cordonnier, rue Jouffroy, 203-265, 200-274.

11 décembre (matin) : rues Léo de Vinci, Yolande, Prince de Ligne, Léon Mastot, Paul Wante, imp. Médard, rues Ed. Quinet, Horace Vernet.

— Après-midi : rues J. Macé, Magnard, J.J. Werts, Rubens.

12 décembre (matin) : rues Van Dyck, Raphaël, Fragonard, Ingres, 16-359, 220-456, rues Delaroche, Bas Voisinage, av. Ch. Fournier (R. Linné).

— Après-midi : rues Michel-Ange, Lecomte-Baillon, A. Motte, J.-J. Rousseau, J. Michelet.

11 décembre (matin) : rues Léon. de Vinci, du Chem. Neuf, Yolande, Prince de Ligne, Léon Mastot, Paul Wante, imp. Médard, rue Ed. Quinet.

— Après-midi : rues J. Macé, Magnard, J.-J. Werts, Rubens.

14 décembre (matin) : rues Berthelot, L. Loucheur, A. Thomas, Meliun, E. Zola, H. Balzac, Epinoy, G. Delory (68-92 et de la rue Carpeaux à l'av. Motte), rue H. Regnault (de la rue Carpeaux à l'av. Motte), rue David Dangers.

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 5 — ANCIENNE ECOLE (angle rue du bois et des Fabricants)

11 décembre (matin) : rues Constantine, Espierre, Thecle, Bône, Mont à Leux, d'Oran, La Lainière, quai de Marseille, quai du Hutin.

— Après-midi : rue Cartigny, Mazagran, Philippeville, Pyramides, quai de Rouen.

12 décembre (matin) : rues Delespaul, du Caire, Biskra.

— Après-midi : rues Edison, Curie, quai de Toulon, Grand' Rue 261-457, 202-402.

14 décembre (matin) : pl. Chaptal, rues D. Papin, Mascara, Blidah, Alger.

— Après-midi : rues Conférence, Congo, Aveighem, quai des Soies, quai de Wattrelos, quai de Cherbourg.

A TOURCOING

SECTEUR N° 4 BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

12 décembre (matin) : rues de la Croix-Rouge, 183-fin, 164-fin, rue du Luxembourg.

— Après-midi : rue Bitche, Beau Laurier, Rochelle.

11 décembre (matin) : rues de Denain, Rouen, Marengo, Verdun, Nancy.

— Après-midi : Rues Chêne Houpline, Buffon.

12 décembre (matin) : rue Vauw. Toul, Croix-Blanche, 2-126, 1-129, Rambervillers, A. Castelain, 1-129, 2-136 et cour Leclercq, pl. de la Croix-Rouge, rues Blanche, Alger et cours Anckaert et Stal.

— Après-midi : rues Laboureur, Bonne Nouvelle, Reunes, Lamartine, 39-117, 38-246, Ph. Lebon, Gron. J. Ferry.

14 décembre (matin) : rues du Japon, Potente, Lilas, La Fère, Ch. Bertheint, 258-fin, 119-fin, rues des 3 Pierres, 206-285, du Fleurus et cour Lebrun, de Mons.

— Après-midi : rue Colbert et carr. Hage, rue Gal Drouot, 1-152, 2-106, rue Pierre Curie.

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 3 BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

10 décembre (matin) : rues Vinooc, Choquel, Epine, St-Omer.

— Après-midi : rues d'Aire, Cap. Guynemer, 2-80, 1-81, Renaix.

11 décembre (matin) : rues du Comm. Driant, Levant, Séville, Touquet, Leers, Bouvines.

— Après-midi : rues des 3 Pierres, 2-162, Ch. Berthelot, Augereu, Jeanne d'Arc, Lavoisier.

12 décembre : rues du Caire, Piats, 2-120, 1-125, r. Collecteur, Chevalier Bayard, Etudiants.

— Après-midi : Rues de Rome Orléans, Viroloia, Creuil, Pontoise.

11 décembre (matin) : rues St-Joseph, Piats, 125-fin, 120-fin, Aurora, Fauvettes, Mervilla.

— Après-midi : rues des Vosges, Valmy, H. Caratte, Normandie, Duguay-Trouin, Jura, G. Bonneaud.

15 décembre (matin) : rues Belle-Vue, 51-fin, 52-fin, Cambrai, Haute.

— Après-midi : rues Moulin Fagot, 57-fin, 80-fin, Guisnes, 80-fin, 61-fin, de la Croix-Rouge, 1-161, 2-162, Triangle.

A FLERS

SECTEUR DU BREUCQ

ANCIENNE MAIRIE, rue J.-B. Bonte

11 décembre (matin) : rue L. Constant, rue Gambetta, cont. du Sart, rues Epinoy, Teinturiers, l'Epinette, G. Dubied, Babylone, de la Concorde, Hem.

— Après-midi : rues de Wasquehal, Breucq, V. Hugo, La Fontaine, Recueil, de la Paix, du Sart, Vaillant, de l'Egalité, av. du Sart.

12 décembre (matin) : rues Paul Lafargue, St-Gobain, Boucly, Jacquard, J.-B. Castel, La Bruyère.

— Après-midi : rues Carnot, Molière, Pasteur, J.-B. Bonte, Wasquehal, boul. République.

14 décembre (matin) : av. des Villas, des Cottages, rue Anat. France.

— Après-midi : rues H. Ghesquières, Le Nôtre, J. Jaurès.

SECTEUR DU BOURG

CAFE PERIGNON, rue Jules Guesde

15 décembre (matin) : rues J. Guesde, Faidherbe, Ascq, Corneille, Devred.

— Après-midi : rues Cousinnerie, Parmentier, Cl. Pollet, Lamartine, Pascal.

16 décembre (matin) : rues Jeanne d'Arc, A. Lefebvre, L. Michel, de la Mairie, E. Zola.

— Après-midi : rues A. Detroy, Kleber, G. Delory, J. Ferry, pl. de la Liberté.

A HALLUIN

BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 65 bis, rue de Lille

Secteur N° 1, les 12 et 14 déc. : rues de Lille, du Forage, Française, Traversière, de la Gare, Verte, place J. Jaurès, St-Martin, rues Ste-Barbe, des Prés, du Midi, de la Lys (de la Douane au Ch. de fer), rue Haute, imp. Inkerman, rue J. Jaurès, cour Beyls, rue E. Zola, cité Barbare, cont. Eglise, rue du Molinel, rue Eglise, cité Sébastopol, imp. Mamelon Vert, rue Basse, canton du Soleil, imp. St-Vincent de Paul, ruelle Gontier, chem. du Colbras.

Secteur N° 2, le 15 décembre : rues Clemenceau, Jemmappes, Ph. de Girard, H. Ghesquières, de la Douane, de la Frontière, ruelle St-Roch, rues des Ateliers, Arcole, de la Montagne, cour Pollet, rues G. Desmettre, de l'Asile, ruelle St-Jean.

Secteur N° 3, le 16 décembre : rues de la Tannerie, du Nord, de l'Est, Austerlitz, des Champs, Michelet, Ed. Quinet, Flandre, Frères Baert, de la Limite, cité St-Paul, rue Guynemer.

Secteur N° 4, le 17 décembre : rues V. Hugo, H. Carette, imp. Marignan, cité Cornil, cité Montebello, rues Rouge Porte, 2-42, 1-17 ; Fr. Pressensé, Mazagran, sent. Caserne, Caserne des Douanes.

Secteur N° 5, les 18 et 19 déc. : rues Neuve, Tissage, Moulins, de la Paix, J. Guesde, du Cimetière, Palestro, Turbigo, de l'Abattoir, av. de l'Hôpital, rue Jacquard, cité Notre-Dame, rues du Dr Pierchon, Pasteur.

Secteur N° 6, le 21 décembre : rue de la Lys (au-dessus du Ch. de fer, chem. des Prés, route de Linselles, rue An. France, chem. d'Eau, chem. Grand Ville, chem. Nouveau Monde, issue Isidore, hameau du Ham, chem. de Linselles, Pellegrin.

Secteur N° 7, le 22 décembre : chem. de Neuville, carr. du Moulin, rue de la Liberté, chem. Billemont, Bois le Duc, Triez Cailloux, Eglise du Mont, Pont du Gave, Sœurs de la Sagesse, chem. Loisel, chem. Meurins, rue Rouge Porte, 42-fin, 17-fin, chem. du Tournai, de Péruwelz.

6897	9059	10454	11203	12887	12926
15064	2413	6328	2879	5156	10651
13071	3054	15164	5626	4471	8919
2543	4962	5767	7926	8824	14063
14072	15361	15354	7695	12127	8100
12542	9637	1196	2001	3125	4742
4880	4995	6097	6510	8262	9380
9698	10202	11586	12180	13940	13995
2567	2397	558	2610	2872	2705
2926	3147	5008	11219	14409	15138
1880	4380	5572	7312	9331	10605
10736	14799	488	6272	10029	437
4335	6468	9159	205	5791	8677
9541	11456	2945	13786	4990	1250
6924	1520	13666	13003	9135	240
2996	8769	7767	13923	12891	14397
7135	8327	4967	1920	7775	12739
4431	11851	11206	8842	762	1934
1944	2190	2579	4176	4464	5483
6806	6472	9912	15111	10407	2299
10207	2148	2066	8886	9271	4083
2627	13469	9415	9407	9593	8975
9678	4289	4597	1454	13763	13765

La défense passive. — Des avertissements taxes ont été signifiés à René Mackielsens, de Wasquehal ; Charles Vanderieken, de Croix ; Jeanne Rapsaet, de Roubaix ; Albert Laurie, de Wasquehal ; Jean Demesure, de Roubaix et Georges Vanmansart, de Croix, pour défaut de camouflage de la lanterne de leur bicyclette la nuit. A quatre habitants de Croix, pour occultation insuffisante des lumières de leurs habitations.

D'autre part, pour circulation pendant les alertes : MM. Derage, de Roubaix ; Vanmeren, de Tourcoing, et Lemahieu, de Croix, ont aussi été gratifiés d'un avertissement taxé. La police locale est décidée à verbaliser contre tous ceux qui ne se conforment pas aux prescriptions.

Médaillés du Travail. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. Jean-Baptiste Golbry, médaillé pensionné des Anciens Etablissements Holden, qui auront lieu le jeudi 10, à 9 h., en l'église Saint-Martin. Assemblée en l'église.

Avis aux Boulangers et épiciers. — Le Secours National rappelle aux boulangers et épiciers que les bons délivrés par la « Famille du Prisonnier » aux parents des prisonniers particulièrement nécessiteux, que ces bons doivent être remis au « Secours National » avant le 10 de chaque mois ; ils recevront à domicile le montant de ces bons, dans les 48 heures après leur dépôt ; faute de remettre à temps lesdits bons ; le commerçant devra attendre pour être réglé le 15 du mois suivant, ou aller toucher à Roubaix.

Aux Familles des Prisonniers. — Les familles des prisonniers ne touchant que l'allocation militaire sont priés de passer au Secours National, 139, boulevard Zola, avec la carte des prisonniers, mercredi 9 et jeudi 10, toute la journée, pour communication personnelle.

Consultations prénatales. — Consultations gratuites jeudi 10, de 14 à 17 h., à la Maternité.

Soupes populaires. — Paiement pour la semaine prochaine, jeudi 10, de 9 h. à 11 h., au guichet 4, à la Mairie.

Etat Civil. — Naissances : Lejeune Jean, rue Saint-Nicolas, 26 ; Marneffe Nicole, rue de Tripoli, 15, née à la Maternité. 5 [illegible] de Delory.

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, à 10 h., sous la présidence de M. Jules Delesalle.

En ouvrant la séance, M. le Maire salue M. Debaisieux Maurice, conseiller municipal, et le félicite au nom du Conseil de sa libération d'une longue captivité.

M. Debaisieux remercie et assure le Maire et le Conseil de tout son dévouement.

L'assemblée vote ensuite le budget du Bureau de bienfaisance préalablement préparé par la Commission administrative de l'établissement charitable.

Puis le budget communal pour 1943 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1.330.849 fr.

Elle adopte pour terminer le nouveau barème des traitement en faveur du personnel communal qui aura effet à partir du 1er janvier 1943.

COLIS AUX PRISONNIERS

Le Comité local d'assistance aux prisonniers procédera à la confection du 22e colis en Mairie d'Hem, salle du premier étage.

Les familles voudront bien se présenter dans l'ordre suivant : samedi 12 décembre, à 14 h., lettres A, B, C ; à 15 h., D.a à Dem ; à 15 h. 45, Den à Du ; 16 h. 20, F et G.

Samedi 19, à 14 h., lettres H, J, L ; à 15 h., M, N, O, P, Q, R ; à 16 h., S, T, V, W.

Se munir d'un carton, papier et ficelle pour l'emballage ainsi que de l'étiquette-adresse et de la carte de colis.

Prendre deux emballages pour l'expédition du sucre et des biscuits. La confection de ce colis aura lieu aussitôt en Mairie et l'expédition en sera assurée par les soins du Comité local.

LEERS

Mères de famille à l'honneur

Par décret de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à la Famille, en date du 7 novembre 1942, la Médaille de bronze de la Famille française a été décernée aux mères de famille dont les noms suivent :

Mmes Debeudringhien-Dumortier Irma, Pluquet-Desmet Arabelle, Vve Coorevits-Henno Firmine, Liénard-Vandeportal Lucienne, Delescluse-Delattre Marguerite, Delescluse-Leclercq Rosa, Delebecque-Messien Marie.

Nos félicitations à ces braves mères de famille.

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons aura lieu à l'école des filles rue de la Mairie, jeudi, de 15 h. 30 à 16 heures.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

La consultation des nourrissons aura lieu à l'école publique des filles jeudi à 16 h.

Il est rappelé que les assujettis qui ne se présenteront pas à cette séance devront produire pour la date précitée un certificat de vaccination à la mairie.

SAINT NICOLAS EN VISITE AU PATRO

Voulant poursuivre, malgré les difficultés du moment, la traditionnelle coutume, Saint Nicolas... de passage dans la région... n'a pas voulu quitter le territoire sans rendre visite à ses petits amis leersois, et c'est ainsi que dimanche dans l'après-midi il se rendit au patronage rue Jean Jaurès où il était sûr de les rencontrer. Ils étaient nombreux les chers bambins, très joyeux de cette aubaine, mais aussi frappés d'un certain émoi lorsqu'il traversa les rangs pour se rendre sur la scène du haut de laquelle il s'adressa à son charmant petit auditoire. Il eut de bons mots pour les enfants sages, mais d'autres ont reçu de sévères remontrances au sujet de leur conduite peu exemplaire. Il fit promettre à ces derniers de mieux se comporter à l'avenir et il en reçut une certaine assurance.

Il termina par l'annonce d'une distribution de friandises et de petits gâteaux qui fut effectuée pour la plus grande joie des bénéficiaires qui se retirèrent très enchantés de cette petite fête.

Etat Civil. — Décès : Alphonse Douterlungne, 86 ans, Gibraltar (gauche), 35 ; J.-Bte Colbry, 77 ans, rue Auréle Guénard, 30.

MOUVAUX

LE CONCERT DU COMITÉ D'ENTR'AIDE

Le concert du Comité d'entr'aide organisé au profit de la Noël des enfants remporte dimanche un vif succès.

Tour à tour, les « XX », Mlle Van Eeckhout, Dally Danrel, Porias, l'homme grenouille, Harlène Willy et les Gaby Verlor, charmèrent le public. Au cours de la fête, M. Paul Durieux, président, prit la parole et annonça une surprise.

En effet, tous les enfants de Mouvaux âgés de moins de 14 ans sont invités à se rendre à la salle de l'Usine Noblet, le jeudi 10 décembre, à 14 h. 30. Saint Nicolas viendra leur rendre visite et une distribution de friandises aura lieu.

Les enfants qui ne pourraient se rendre à la salle Noblet ce jour-là doivent se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, salle du Comité d'entr'aide.

Bons d'articles en caoutchouc. — Des formules de demande de bons d'achat d'articles en caoutchouc sont à la disposition des intéressés, à la Mairie, salle des bons d'achats.

Toutefois, avant l'établissement des formules de demandes, il est nécessaire de se renseigner auprès du fournisseur afin de connaître la catégorie de l'article demandé : « protection a. » rurale » ou « ville », car une fois établis, les bons ne pourront être échangés sous aucun prétexte.

La distribution se fera jusqu'à épuisement du contingent, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

A la Jeanne d'Arc. — Répétition pour les adultes à 16 h. 30 au siège, rue de Lille.

Etat Civil. — Publication : Léon Bekaert, surveillant de retorderie, 55, rue François Masurel, à Mouvaux et Odette Jacquemain, employée, 46, rue Basse, à Mouvaux.

Décès : Ponchéele Jean-Baptiste, 77 ans, rue de l'Hospice, à Mouvaux.

MARCQ - en - BARŒUL

Le chapitre des vols

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

1. M. Hubert Paul, chef de service aux Etablissements D.A.V.U.M. pour vol d'une traverse de chemin de fer en bois, commis le 23 novembre dernier dans un hangar des Etablissements précités. Préjudice non fixé.

2. Mme Kerckhove Aline, demeurant à Roubaix, 46 bis, rue Saint-Maurice pour vol d'un matelas, commis ces jours derniers, chez M. Moral, cafetier, rue Pasteur, où la plaignante l'avait déposé. Préjudice non fixé.

3. M. Bonte Maurice, gardien de la Paix, pour vol de sa bicyclette valant 2.000 francs commis le 2 courant rue Mangin, à Marcq-en-Barœul.

4. M. Baert Jules, 47, avenue de Verdun, pour vol de 4 lapins estimés 500 fr. commis la nuit du 3 au 4 courant dans une dépendance de son habitation.

5. M. Miroux Henri 49 avenue de Verdun, pour vol de 6 poules et de 6 lapins, commis également la nuit du 3 au 4 courant, dans une dépendance de son habitation. Préjudice non fixé.

LILLE

UNE FEMME PEU POLIE

Mme Muller Hortense, femme Janssens, 42 ans, ménagère, 24, rue Magenta, cour Itievenart, 8, circulait rue du Sec-Arembault, au moment de l'alerte, a été invitée, par les gardiens de la Paix, Delefaut et Facq, d'avoir à se mettre à l'abri. Elle a refusé d'obtempérer à leur injonction et a outragé les gardiens. La dame Janssens, mère de huit enfants, a été laissée en liberté en raison de ses charges de famille. Elle a récolté néanmoins un procès-verbal.

LES PLAINTES DU JOUR

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de MM. Jacques Matrat, 32, avenue de la République, à Lambersart ; Fernand Huvenne, 122, rue Paul-Lafargue, à Loos ; et Julien Thiebood, 67, rue Sadi-Carnot, à Ronchin, pour vols de vélos.

— M. Bourgeois Edmond, 103, rue Philadelphie, pour vol de deux montres en argent et de vêtements divers, le tout valant 4.000 frs. Il accuse une femme prénommée Paulette Micheline, qui est venue chez lui, d'être l'auteur de ce méfait. Des recherches sont faites pour rejoindre cette femme.

— M. Brunel Fernand, 8, place Rihour, pour bris d'une glace à son domicile.

— Mme Debytter Madeleine, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue de la Prévoyance, 71, pour vol de son sac à main, contenant des cartes de ravitaillement à son nom et d'autres au nom de M. Decralons, 18, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille, où elle travaille. Le vol a été commis au 15 de la rue du Pont-Neuf, où la plaignante avait laissé un fourre-tout accroché à un portemanteau du couloir.

LES « PETITS CHANTEURS DE RATISBONNE », A LILLE

Ce sera une belle solennité musicale que celle qui réunira, vendredi soir, 11 décembre, au Grand-Théâtre de Lille, les amateurs de belle musique pour entendre les « **Petits Chanteurs de la Cathédrale de Ratisbonne** », dans un répertoire de musique sacrée.

Ces enfants viennent d'ailleurs de remporter un véritable triomphe en se faisant récemment entendre devant les ouvriers d'une grande usine de Clichy, qui ne se lassaient pas de les applaudir.

Les actuels « Petits Chanteurs de Ratisbonne » ont d'ailleurs de qui tenir. Leur chorale sacrée existe en effet, depuis mille ans. C'est dire qu'elle est l'aïeule de toutes celles du même genre qui existent en Europe et dans le monde. Tous les enfants qui y figurent sont âgés de 10 à 14 ans. Excellemment stylés par un maître de chapelle compétent, ils arrivent, grâce à leurs voix pures et argentines et à leur entraînement musical, à donner à leurs chants une impression d'exquise suavité. Rappelons qu'avant la guerre actuelle ils remportèrent de grands succès en Pologne, en Hollande, au Luxembourg, en Italie et dans l'Amérique du Sud. Ces jours-ci, enfin, ils charmèrent grandement un auditoire compétent réuni à la cathédrale N.-D. de Paris.

La location pour la soirée du 11 décembre au « Grand-Théâtre de Lille », Grand'Place.

Tribunal correctionnel DE LILLE

TRAFIC DE CARTES

Olga Watteau, femme d'Hondt, rue Ropra, à **Lille**, touchait des cartes de ravitaillement à **Lille** et en **Belgique**. 2.000 frs d'amende. Sa mère Marie Héavet, à **Lille**, rue Peternick, a été condamnée pour complicité, à 1200 frs d'amende.

LE BIEN D'AUTRUI

Pour vol d'objets divers dans des magasins de **Lille**, 1.200 frs d'amende à Noémie Vandebrinderie, femme Clarebout, ménagère à **Tourcoing** et Lucienne Olyn, épouse Guilbert, a encouru 1 mois de sursis.

L'ABATAGE CLANDESTIN

Eloi Dubus, boucher rue de Tournai à **Toufflers** et Robert Delattre, garçon boucher à **Denain**, ont abattu une vache. 1.200 frs d'amende à chacun.

— 3.000 frs d'amende à Marcel Trupin, boucher à Bauvin, qui a abattu une vache hors du centre d'abatage.

LE LAIT MOUILLE

Cultivateur à **Santes**, Léon Lemaire a vendu du lait mouillé dans la proportion de 15 %. 5.000 frs d'amende.

LES PROFITS DU BOUCHER

Alphonse Muller, boucher à **La Bassée**, a vendu, en Septembre 1942, de la viande de cheval classée comme viande à saucisson, pour de la viande fraîche de boucherie. Il a été condamné à 3.000 frs d'amende.

UNE JEUNE VOLEUSE

Simonne Vermeersch 19 ans, fileuse, rue d'Erquinghem, à **Armentières**, était entrée dans une épicerie de cette ville, pour y effectuer des achats. Ayant remarqué des cartes d'alimentation sur le comptoir, elle s'en empara. Elle déclara au cours de l'enquête qu'elle n'avait rien pris.

Le Tribunal l'a condamné à trois mois et un jour d'emprisonnement, avec sursis, et 200 frs d'amende.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.651) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

LES AUDITIONS DE SAINTE-CÉCILE

De nombreuses auditions de Ste-Cécile ont marqué à Tourcoing, la journée du dimanche 6 décembre.

Ce fut d'abord, en l'église St-Jean-Baptiste, où, à la messe de 10 h., la chorale paroissiale, a exécuté avec une grande maîtrise et un sens d'interprétation remarquable, la messe à 4 voix du R. P. Vancken, sous la direction de M. Albert Senlave.

En l'église Saint-Jacques, également au cours de la messe de 10 h., la chorale mixte de la paroisse, a donné son audition annuelle de Ste-Cécile. La messe était célébrée à l'intention des membres vivants et défunts de la chorale, et notamment pour M. Jean Malfait-Six, son regretté président et M. André Vanlaethem, ancien choriste. Les choristes étaient placés sous la magistrale direction de M. Camille Legrand.

A l'offertoire, M. Gérard Scherpereel a interprété à l'orgue le « Carillon de Vienne ». Belle exécution digne de la réputation de la chorale mixte Saint-Jacques.

Enfin, à la messe de 11 h. 20, en l'église Ste-Anne, que l'Harmonie du Brun-Pain et l'Orphéon des Travailleurs, ont fait célébrer une messe pour leurs membres disparus et leurs membres actifs et honoraires. Les choristes de l'Orphéon étaient sous la direction de M. Charles Duquesnoy.

L'offrande a eu lieu à l'issue de la messe qui fut suivie d'une réception des choristes et des musiciens au Café Beulque, 220, rue du Brun Pain.

CONCERT UNIQUE

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE RATISBONNE

Direction : Prof. Dr Th. Schrems, maître de chapelle de la Cathédrale.

Au programme : chœurs de maîtres de la polyphonie classique, madrigaux, chants de Noël, Cantate-Choral de Max Reger, Messe de Lourdes d'Edgar Tinel.

Lille : Grand Théâtre de Lille, 11 Déc. 1942 à 19 h. 30. Cartes de 10 à 60 fr. Location : Pavillon sur la Grand-Place.

11.411

Les demandes de cartes de jardinage

Les formules de demandes de cartes de jardinage seront à la disposition du public, à la Mairie Annexe, à partir du mercredi 9 décembre.

Les jardiniers de la Société du Coin de Terre et Foyer Tourquennois, n'auront pas à retirer ces formules. Celles-ci leur seront remises par leur président ou leur délégué de section qui se chargeront en outre de toutes démarches en vue de l'obtention de la carte.

Les formules dûment remplies et signées sont à remettre à la Mairie Annexe, en vue d'une rapide distribution.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS EN SIX JOURS pour TOUJOURS

12.007

« LES CORRUPTEURS »

Le film « Les Corrupteurs » sera projeté au Cinéma Central, le mercredi 9, à 19 heures.

Prix d'entrée : 1 fr. 50. La séance comprendra, en dehors de ce film, la présentation des Actualités U.F.A. et d'un documentaire.

La bonne tisane

C'est la tisane Vichyflora. Cette délicieuse tisane à base de plantes diurétiques, laxatives, associées au sel Vichy-Etat est un trésor pour la santé de la femme. Dose : une tasse après le dîner. Vichyflora : 10 fr. 20 ttes Phies. 11.247

Sociétés et Comités

A. C. DU BLANC-SEAU. — Les membres sont priés de passer au siège, 107, rue de Mouvaux, le dimanche 13 décembre, à 11 h. pour communications importantes. Les membres nécessiteux qui se sont fait inscrire recevront un secours.

AYEZ UN MÉTIER EN MAINS : COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, CORRESPONDANCE, SECRÉTARIATS, LANGUES, ETC.

PIGIER vous garantit une PRÉPARATION SÉRIEUSE et RAPIDE

Cours par correspondance, 53, r. de Rivoli, PARIS

Notice Générale L.R. gratuite

92 années de succès

ETAT CIVIL

Naissances : Alain Dewaele, rue du Brun Pain, 223 ; Bernard Harlé, rue de la Vigne, 38 ; Gilbert Houset, rue d'Anvers, 79, né rue Nationale, 136.

Publications : René Verfaille, imprimeur, rue Buffon, 6 et Louise Vermandel, couturière, rue de Madagascar, 21 ; Léon Duponchelle, empl. de banque, rue de Renaix, 110 et Suzanne Canberlye, empl., rue du Caire, 107.

Décès : Guislain Denotra, 61 ans, rue Cuvier, cour St-Louis, 15 ; Jeanne Bobin, 67 ans, veuve Henri Loafald, rue d'Havré, 3 ; Firmin Legrand, 62 ans, rue du Caire, 106 ; Héléna Riebergée, 66 ans, ép. Jules Desplancke, rue de l'Yser, imp. du Sapin Vert, 6.

L'Economie Européenne en 1943

De même qu'en temps de paix il fallait, hélas, envisager la guerre, il convient, même au milieu du conflit actuel, de songer au retour d'une économie où les forces de production ne sont pas orientées absolument vers les armements, mais au contraire consacrées à l'établissement d'un ordre meilleur en Europe.

Parmi les institutions qui participeront de la façon la plus efficace à cette reconstruction, il faut compter les grandes Foires Internationales d'échantillons, en Allemagne la Foire de Leipzig, en France la Foire de Paris en Italie la Foire de Milan.

Est-ce au cours des mois prochains que ces grandes manifestations du commerce et de l'industrie reprendront leur rôle traditionnel ? Il faut le souhaiter et applaudir à l'initiative de la Foire de Paris qui, ne laissant rien au hasard, prépare dès maintenant sa prochaine réunion.

10279

EN BELGIQUE

MENIN

DISTRIBUTIONS DE VETEMENTS

Les habitants titulaires d'une carte rouge marquée de deux croix peuvent se faire inscrire pour la distribution de vêtements chaque lundi, de 14 à 16 h., au Secrétariat du Secours d'Hiver 73 rue de Lille à Menin.

DISTRIBUTION DE TICKETS DE PAIN PAR LE SECOURS D'HIVER

Le Secours d'Hiver procédera durant les cinq prochaines périodes de rationnement à la distribution de tickets de pain pour les titulaires des cartes vertes au bureau d'Assistance publique, place Léopold, à Menin.

Vélos volés. — Mlle Jacqueline Vynckier, demeurant 26, rue de la Victoire, avait placé sa bicyclette devant une maison de la rue de Bruges. Quelques instants plus tard elle constata que la machine avait disparu.

— A. Vandorpe, demeurant rue de Dadizele, avait placé son vélo devant la porte d'un café de la rue Wahis, à Menin où il fut volé.

— Gérard Feys, demeurant 43, rue de l'Agneau, à Menin, avait placé sa bicyclette devant la porte de sa maison où il fut volé.

La police enquête.

C'est l'heure. — La police a dressé procès-verbal à charge de Mlle Madeleine Decock, cafetière, rue de Lille, à Menin, pour avoir laissé son établissement ouvert après l'heure de fermeture.

Lisez LES SPORTS DU NORD

En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.